

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1218>



# NON A LA BAISSSE DES PENSIONS ! Journée Nationale d'action le 15 mars 2018

- Thématiques - Travail -



Date de mise en ligne : dimanche 4 mars 2018

---

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

---

**Au 1er janvier 2018 la CSG a augmenté de 1,7point. Une augmentation de 25 % pour la plupart des retraités provoquant une baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an.**

**Quelques exemples de baisses de pension :**

**– Un couple de retraités, Anne, ancienne infirmière en hôpital avec 970 € de pension et Jean, ancien employé municipal avec 1100 €, tous deux en dessous du seuil de pauvreté, perdent ensemble 34 € par mois et 404 € par an.**

**– Avec une pension de 2000 € par mois, Jean-Pierre perd, rien que pour sa retraite complémentaire, plus de 200 € par an.**

**– Annie perçoit 1120 € de pension, elle croyait être à l'abri, sauf que son mari perçoit 2500 €. Elle va payer car elle avait oublié que c'était en lien avec le revenu fiscal de référence qui tient compte des revenus de la famille.**

**– Michel, instituteur retraité avec 2058 € de pension perd 35 € par mois et 420 € sur une**

**PAR MARTINE ORANGE**

**ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 3 MARS 2018 Médiapart**

«